



LE TOUQUET&CO
www.letouquet.com | [f](#) [@](#) [in](#)

CONSULTATION

PRESTATION TRAITEUR CONCOURS HIPPIQUES DU PARC EQUESTRE DU TOUQUET-PARIS-PLAGE

Lot 1
Concours du 18 et 19 mars 2023
Lot 2
Concours du 22 et 23 avril 2023

I PRÉAMBULE

Le Touquet & Co assure la gestion du Parc Équestre du Touquet-Paris-Plage, et des concours s'y déroulant.

Pour le concours du 18 et 19 mars 2023, et du 22 et 23 avril 2023, le Touquet & Co recherche un traiteur afin d'assurer la restauration des officiels de compétition, de l'équipe organisatrice, des sponsors et partenaires des concours, des concurrents et de leurs accompagnants, et tous visiteurs du Parc Equestre pendant ces 4 jours.

Ces concours se déroulent au cœur du Parc Equestre (425 avenue de la Dune aux Loups – 62520 Le Touquet-Paris-Plage).

Les compétitions se déroulent sur une amplitude horaire large, plus ou moins liée aux horaires de lever et coucher du soleil, avec un début de la compétition à 7h00 et une fin à 20h30 (horaires à préciser le mercredi qui précède l'événement).

Ces compétitions attirent un public équitant régional pouvant représenter entre 150 et 300 participants par jour, soit environ 300 à 600 personnes présentes sur le week-end du concours.

II LIEU D'ACTIVITÉ

Pour le lot 1 : Un espace dédié équipé d'un meuble bar est mis à disposition dans les coursives du grand manège.

Pour le lot 2 : Deux chalets en bois de dimensions 3x3 seront mis à disposition dans l'allée principale qui longe l'accueil du Centre équestre

Sont également fournis par le Touquet & Co :

- accès à l'eau et l'électricité (mis en place la veille du concours)
- 8 grands plateaux rectangulaires sur 3 tréteaux chacun avec 6 chaises par plateau

III BESOINS

Matin : une offre petit déjeuner devra être proposée avec viennoiseries, café, chocolat, jus de fruits, ... au minimum 30 minutes avant le début des épreuves chaque jour.

ÉVÉNEMENTS

ÉQUIPEMENTS

OFFICE DE TOURISME

PATRIMOINE

LE TOUQUET&CO

Hôtel de ville - Bld Daloz

62520 Le Touquet-Paris-Plage

T +33 (0)3 21 06 72 72 - contact@letouquet.com

RCS Boulogne-sur-mer 847 715 380

Code NAF : 93.11Z ■ SIRET : 847 715 380 0001

TVA Intra : FR 55 847 715 380



LE TOUQUET&CO

www.letouquet.com |

Midi : une offre de déjeuner doit être proposée composée au minimum 2 choix de chauds et 2 choix froids, servis en « take away » ainsi que des desserts variés.

Une formule plat+dessert et/ou plat+boisson et/ou plat+dessert+boisson devra être proposée.

La partie boisson est également à la charge du traiteur.

Après-midi = le Traiteur doit rester présent et proposer des prestations adaptées jusqu'à la fin des épreuves et de la dernière remise des prix (horaires à préciser au plus tard le mercredi)

Soir = Les repas le soir peuvent également être envisageable en fonction de l'heure de fin des épreuves..

La gestion des chalets ou de l'espace dédié (débarassage + nettoyage) est à la charge du traiteur.

PRIORITE : Le traiteur doit traiter en priorité les commandes faites par l'équipe organisatrice pour restaurer les officiels de la compétition, et le personnel de l'équipe organisatrice à des horaires variables (entre 11h et 15h), soit environ 25 à 35 personnes.

Les personnes autorisées à venir chercher leur déjeuner seront déterminées par le Parc Equestre et la liste en sera fournie au Traiteur chaque jour et chaque personne sur la liste se verra attribuer un ticket repas par jour édité à son nom et à remettre au Traiteur au moment de la commande.

Les déjeuners des personnes sur la liste et munis du ticket personnalisé et journalier seront pris en charge par le Traiteur dans la limite d'un plat+dessert+1 boisson soft (équivalent à 15€ par personne par repas)

Précision = le traiteur ne devra pas proposer la vente de crêpes.

2

IV REDEVANCE

La redevance d'occupation du domaine public est fixée à 400 (quatre cent) € HT par concours (pour les 2 jours).

V RECEPTION DES OFFRES ET CRITÈRES DE JUGEMENT

Les propositions devront arriver par mail au plus tard pour le 13 mars 12H00 à l'adresse : anna.lherbier@letouquet.com

Des renseignements techniques peuvent être demandés à

- Fanny Géant – Chargée d'accueil et des concours du Parc Équestre au 07 87 19 39 03 / geant.fanny@letouquet.com

L'examen se fera sur la base des critères suivants :

- Contenu du projet (50%) noté sur 50 points ;
- Expériences professionnelles dans la gestion de service comparable (50%) notées sur 50 points.

Au Touquet-Paris-Plage le 27 février 2023
Le Directeur du Touquet & Co
Matthieu PRESSIER



ÉVÉNEMENTS

ÉQUIPEMENTS

OFFICE DE TOURISME

PATRIMOINE

LE TOUQUET&CO

Hôtel de ville - Bld Daloz

62520 Le Touquet-Paris-Plage

T +33 (0)3 21 06 72 72 - contact@letouquet.com

RCS Boulogne-sur-mer 847 715 380

Code NAF : 93.11Z ■ SIRET : 847 715 380 0001

TVA Intra : FR 55 847 715 380